



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 juin 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **20**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **29**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 juin 2018

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Catherine MAIGNAN, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Michèle LUCAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Claude FLEURY, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Evelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Guillaume GUERRÉ, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Michèle LUCAS,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Laurent JOLLY,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Pascal SUDRE.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h27**

Secrétaire : **Jenny OLLIVIER**

JEUNESSE

DL.18.060 - Versement d'une subvention au Lycée Maurice Genevoix

Jenny OLLIVIER expose :

Le Lycée a engagé un projet pédagogique pour des classes de Premières sur le thème « Le chemin de la Shoah ». Ce projet articule les programmes d'histoire et de géographie des classes de Premières générales et technologiques, le programme d'Enseignement Moral et Civique (EMC) et celui choisi par le Professeur de Lettres en lecture cursive, lecture suivie présentée lors des Épreuves Anticipées de Français.

Un séjour s'est déroulé en mars dernier à Berlin et en Pologne. Il a été l'occasion de confronter les élèves à l'histoire de ces pays.

Le lycée sollicite la municipalité pour une aide financière au projet.

C'est pourquoi, il est proposé que la commune d'Ingré participe à ce projet en versant une subvention de 700 € au Lycée Maurice Genevoix.

Après présentation en commissions « Finances Ressources Humaines » et « Vie Scolaire – Éducation populaire – Jeunesse – Environnement – Développement Durable » du 4 juin 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'allouer une subvention de 700 € au lycée Maurice Genevoix.

Après débats et délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 6 juillet 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 3 juillet 2018

Publication le : 3 juillet 2018

Notification le : 3 juillet 2018.



Le Maire

Christian DUMAS.

Acte à classer

DL-18-060

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-07-09T10-40-19.00 (MI211751076)

Identifiant unique de l'acte :
045-214501694-20180626-DL-18-060-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Versement d'une subvention au Lycée Maurice Genevoix

Date de décision : 26/06/2018



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.4. Subventions aux établissements d'enseignement.Acte : DL.18.060-JEU-versement d'une subvention au lycée Maurice Genevoix.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé	Date 09/07/18 à 10:40	Par <u>RICHARD Aurélie</u>
Transmis	Date 09/07/18 à 10:40	Par <u>RICHARD Aurélie</u>
Accusé de réception	Date 09/07/18 à 10:47	